

Compétences

Envie de changement ? Faites un bilan !

SATISFACTION. Nous passons le plus clair de la semaine au travail, alors mieux vaut être satisfait de sa situation.

ÉVOLUTION. Si vous êtes assailli par des envies de changement, pensez au bilan de compétences.

 PAR BARBARA KIRALY

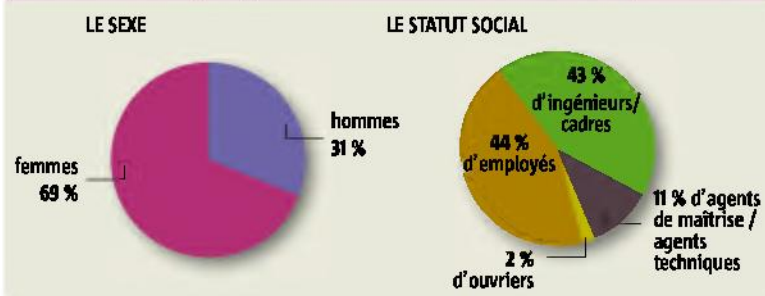
Vous traînez les pieds en allant travailler ? Rien ne va assez vite, et vous êtes constamment insatisfait(e) ? « Il est temps de faire le point avec un bilan de compétences, explique Yves Deloison, auteur de *Je veux changer de job !* (éditions Hachette). Cela vous permettra de déterminer si vous devez changer de métier ou simplement d'entreprise. »

POUR QUI ? Le bilan de compétences s'adresse aux salariés, aux chômeurs, aux personnes « inactives », à ceux qui veulent reprendre leurs études et à ceux qui souhaitent optimiser leurs aptitudes. « Surtout, il est fait pour les personnes prêtes à se remettre en question », résume Yves Deloison. Car ce procédé répond à une démarche volontaire. Selon Damien Leblond, du cabinet Selescope, c'est très clair : « si vous recherchez

Si vous avez envie de tenter un autre métier, commencez par vérifier s'il vous convient. CORBIS



LE PROFIL DES FRANÇAIS QUI RÉALISENT UN BILAN DE COMPÉTENCES



des réponses toutes faites, passez votre chemin. »

2 204

C'est, en euros, le coût moyen d'un bilan de compétences. Il varie selon le profil du salarié.
SOURCE : FONGECIF

COMMENT SE DÉROULE-T-IL ?

Vous allez répondre à des tests psychologiques, à des questionnaires et passer des entretiens individuels. « Le bilan de compétences dure vingt-quatre heures, explique Marie-Laure Fargeix, porte-parole de la Fédé-

ration nationale des centres inter-institutionnels de bilans de compétences. Il dure de trois à quatre mois, à raison d'un rendez-vous par semaine. » Cette introspection prend du temps. Selon Julien, qui en a effectué un, il s'agit « de prendre du recul entre chaque séance et de vérifier la viabilité de notre projet ». Alors, pendant le bilan, on entre en contact avec des experts du secteur. Pour cela, on



active son réseau, on s'affiche sur le Web, et on écume les salons professionnels.

QU'EST-CE QU'IL M'APPORTE ?

« Il permet de construire un nouveau projet professionnel, mais aussi de faire le deuil d'ambitions farfelues », révèle Damien Leblond. Les salariés peuvent aussi anticiper un licenciement en prévoyant comment se réorienter.

QUE FAIRE APRÈS LE BILAN ?

On suit un plan de route étalé sur plusieurs mois. « Les personnes partent avec des objectifs à atteindre, indique Marie-Laure Fargeix. Cela peut consister à effectuer une validation des acquis de l'expérience, à prendre des contacts, ou à rechercher un nouvel emploi. »

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Tout dépend de sa situation. Les salariés justifiant d'au moins cinq ans d'activité dont un dans leur entreprise peuvent en bénéficier gratuitement. Car ce projet s'inscrit dans l'offre de formation de leur société. Les personnes en recherche d'emploi se tourneront vers Pôle emploi. Les autres devront déboursier de leur poche entre 1 200 et 3 000 euros selon les professionnels. ●

Que vous soyez salariés, intérimaires ou sans emploi, écumez le Web pour obtenir des informations spécifiques à votre situation : Vosdroits.service-public.fr, Fongecif.com, Travail-emploi-sante.gouv.fr et Pole-emploi.fr.